

LE PRINCIPE DE RESPONSABILITÉ

L'éditorial d'Hugues de Jouvenel

N'est-il pas surprenant qu'une revue de prospective comme Futuribles consacre un dossier spécial aux maladies infectieuses au moment où le risque de pandémie A (H1N1) semble pour l'instant écarté ?

Je ne le crois pas : d'abord parce que le risque de pandémie, du fait même de la capacité des virus à muter très rapidement, reste important ; ensuite parce que la manière suivant laquelle le problème a été géré — au-delà des controverses suscitées par les mesures de prévention adoptées en France — mérite assurément réflexion. Enfin parce que, sans doute à l'aube d'autres infections prévisibles et peut-être plus graves, cet épisode aura été, à mes yeux, extraordinairement révélateur de l'angoisse ambiante concernant les risques, du climat de défiance qui règne envers les experts, sans parler des attentes exagérées des Français vis-à-vis des instances publiques et, paradoxalement, de la faible confiance qu'ils leur accordent.

Partout, la suspicion se développe en même temps que s'accroît la demande d'assurance et, simultanément, la crainte d'être pris en otage par des instances publiques, les médias, les experts, les entreprises, tous suspects de chercher à tirer profit de la situation. Entré sans conteste dans la « société du risque »¹ et du doute, n'est-il donc pas devenu encore plus nécessaire qu'auparavant de ne point toujours attendre d'autrui une prise en

charge illusoire, de comprendre que le risque va inéluctablement de pair avec notre désir de liberté et son corollaire, le principe de responsabilité, tant individuelle que collective ?

Mais ce dossier spécial est inspiré également d'une autre préoccupation, celle de la lutte sans relâche qu'il nous faut mener contre ces autres maladies infectieuses que sont le sida, la tuberculose et le paludisme, qui touchent particulièrement les populations les plus vulnérables dans les pays moins développés. Ces maladies constituent un enjeu planétaire, peut-être au même titre que le changement climatique. Elles exigent donc un effort collectif qui ne saurait être remis en cause, de notre part, des associations, des organisations non gouvernementales et, bien sûr, des instances publiques qui se doivent de tenir le cap et de n'en point changer tout le temps en fonction de la conjoncture.

Nos lecteurs ne seront pas surpris que l'autre thème majeur de ce numéro soit, une fois de plus, celui de la réforme des retraites, que le gouvernement français a inscrit à ses priorités pour 2010, comme il l'a souvent fait dans le passé, sans pour autant avoir réellement pris les mesures drastiques qui, à l'évidence, s'imposaient.

Que de rapports produits depuis des décennies pour souligner les enjeux liés au vieillissement démographique appréhendé à l'aune de l'augmentation prévisible des personnes

1. BECK Ulrich. *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion, 2003, 522 p.

âgées ! Que de rapports soulignant l'urgence d'une réforme, non purement paramétrique, mais fondamentale, d'un système de retraite largement compromis par le déséquilibre croissant entre le nombre d'actifs effectivement occupés et cotisants et celui des inactifs allocataires, a fortiori par le déséquilibre entre le rendement des cotisations des premiers et les droits à prestation des seconds !

Depuis bien longtemps, *Futuribles* a rendu compte des travaux menés en la matière, non sans souligner combien il était illusoire d'imaginer qu'un regain de croissance, d'importants gains de productivité et la réduction supposée de la population active permettraient d'endiguer le chômage et le sous-emploi endémique dont souffre la France (non par hasard) depuis 40 ans et, sous réserve d'ajustements à la marge, de régler le problème, notamment en maintenant les seniors en activité plus longtemps. Et nous voici en 2010, hélas, comme nous l'avions anticipé, confrontés à une croissance molle, à un chômage et à un sous-emploi importants en même temps qu'à l'arrivée à l'âge de la retraite (concept absurde s'il en est) des générations nombreuses qui, toutes choses égales par ailleurs, entraînera l'escalade des dépenses de retraite et de santé.

Que faire dans de telles conditions, sinon, une fois de plus, entretenir le mythe d'un douteux retournement de conjoncture durable et d'un retour aux schémas de l'État protecteur, tel qu'il s'est si heureusement développé dans des conditions démographiques, économiques et sociales tout autres, à l'époque des Trente Glorieuses ? Que faire d'autre que d'essayer, une fois encore, d'entretenir ce leurre collectif et de se contenter

ainsi de mesures visant à replâtrer le système qui, en l'état, est condamné à une faillite certaine ?

Il faut — nous l'avons souligné depuis bien longtemps — tenir compte du changement radical qui s'est opéré dans notre environnement international et au plan intérieur, en tirer résolument les conséquences et rebattre les cartes du contrat social implicite auquel les Français demeurent éperdument attachés. Il faut prendre des mesures énergiques pour unifier les régimes de retraite, dont l'ensemble est profondément inéquitable et injuste. Ceci exigerait un courage politique peu commun pour enclencher un processus qui, au demeurant, ne saurait instantanément produire les effets espérés.

Alors que faire, sinon pleurer sur la baisse du pouvoir d'achat des retraites de demain, la fin de la belle époque de l'économie résidentielle et présente, dynamisée par un « troisième âge » actif dont le pouvoir d'achat, important jusqu'à présent, risque à l'avenir de fondre comme neige au soleil ? Il faut courageusement avancer vers une réforme radicale des systèmes de retraite et, plus généralement, vers une réforme d'un modèle social qui, sans nécessairement remettre en cause nos valeurs fondatrices, exige une vraie révolution dans notre mode d'organisation collectif.

D'autres pays l'ont fait, certes dans des conditions plus favorables, y compris parce qu'ils s'y sont pris de manière anticipée. La France sera-t-elle à même de le faire dans la conjoncture économique, financière, sociale et politique dégradée qu'elle connaît aujourd'hui ? Rien n'est moins sûr. Rien, cependant, ne serait plus important. ■